

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROYÈRE DE VASSIVIÈRE

Envoyé en préfecture le 07/10/2025

Reçu en préfecture le 07/10/2025

Publié le

ID : 023-212316509-20251002-20251006-BF



Délibération 2025 / 10-06

L'an deux mil vingt-cinq le deux octobre à onze heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Raymond RABETEAU, Maire.

Etaient présents les Conseillers municipaux : Mrs Raymond RABETEAU, Jean-François CHAMPEAU, Christian FAUGERON, Jean-Jacques BORD, Maurice BESSE, Jean Jacques FAURE, Arnaud PICOUT, Anthony BUYS, Mmes Claudine DAURY-NEYRET, Mireille RECONDU, France-Noëlle GIMENEZ.

Étaient absents excusés : Mr Didier LASSECHERE (procuration Jean-François CHAMPEAU).

Étaient absents : Mr Cédric LECOMTE.

Secrétaire de séance : Mme France-Noëlle GIMENEZ.

* * * * *

BUDGET PRINCIPAL : DÉCISION MODIFICATIVE N° 1
Virement de crédits

- **Vu** les inscriptions au budget primitif 2025 du budget principal,
- **Considérant** l'insuffisance de crédits du budget principal en section de fonctionnement et d'investissement,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de procéder au virement suivant au budget principal 2025 :

FONCTIONNEMENT (Virement de crédits) :

D : 673 Titres annulés (sur exercices antérieurs)	+	5 500.00 €
D : 6283 Frais de nettoyage des locaux	-	1 200.00 €
D : 617 Etudes et recherches	-	2 000.00 €
D : 615232 Réseaux	-	2 300.00 €

INVESTISSEMENT (Virement de crédits) :

D : 2151 Réseaux de voiries	-	22 600.00 €
D : 20415342 Bâtiments et installations - SPIC	+	22 600.00€

- charge Monsieur le Maire de l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré en Mairie, le 02 octobre 2025.

Le Maire,

Raymond RABETEAU